

Les 2^{èmes} Assises Nationales de la Lecture

LE COLLOQUE

À PROPOS DE L'ATTENTE DES CHEMINOTS

Bernadette SEIBEL

Sociologue

Directeur scientifique de l'Observatoire France-Loisirs de la Lecture.

Approcher la lecture à partir des pratiques des cheminots est intéressant pour les élus comme pour les médiateurs culturels puisqu'il s'agit de s'interroger sur les comportements de groupes considérés souvent comme peu lecteurs dans les enquêtes nationales. La connaissance de ces comportements devrait permettre de fonder des politiques de lecture qui ne soient pas que descriptives ou volontaristes mais tiennent compte des attentes réelles des salariés.

Il s'agit ici principalement de cheminots exerçant des emplois d'ouvriers ou d'employés et placés sur des postes d'exécution.

Ce travail, initié à la demande du Comité Central d'Entreprise de la SNCF, conduit à une déconstruction, une remise en cause des catégories traditionnelles selon lesquelles sont pensées les pratiques de lecture, selon des schèmes opposant les pratiques de loisirs aux pratiques de travail, la fiction et l'évasion aux documents et connaissances. Il permet également de cerner le poids des positions professionnelles et des types d'activités engagées dans le travail sur les intérêts à la lecture et de lecture.

Analyser les pratiques de lecture des cheminots présente un double intérêt : **la diversité des métiers** est grande à la SNCF. On bénéficie donc d'une sorte de prisme où se réfractent les différentes composantes de l'activité professionnelle des milieux populaires. Par ailleurs, ceci permet de rapporter les pratiques effectives de lecture des catégories populaires aux situations réelles de l'activité professionnelle et aux modes de vie qui leur sont associés. Enfin, pour comprendre la logique des pratiques de lecture il faut prendre en compte la diversité des trajectoires conduisant aux positions professionnelles, c'est-à-dire les socialisations familiale, scolaire, professionnelle à la lecture ainsi que le poste de travail occupé au moment de l'enquête, défini par des compétences spécifiques et des intérêts différents à la lecture en fonction de la nécessité ou non de lire pour exercer son travail. On s'aperçoit, en effet, qu'il y a un **lien très étroit entre la définition de la compétence et les activités de lecture.**

Il faut prendre également en compte une troisième dimension, à savoir les identités professionnelles telles qu'elles se sont construites dans un double rapport au passé et au futur à travers l'histoire de l'entreprise. La SNCF a connu depuis trente ans une forte récession des personnels qui s'est accompagnée de reconversions et de transformations des postes de travail

liées à l'introduction d'innovations technologiques. Tout conduit donc à penser cette population en termes différenciés, c'est-à-dire en termes de **générations** de salariés ayant eu des trajectoires professionnelles et personnelles et donc des socialisations à la lecture très diversifiées.

Il existe un clivage significatif entre les comportements de lecture des cheminots qui occupent des **emplois techniques** (entretien de matériel, conduite) et ceux qui sont placés sur des **emplois nécessitant de relations avec la clientèle** (guichet, contrôle). Une autre catégorie exerçant des emplois polyvalents (techniques et commerciaux) a des pratiques de lecture qui peuvent pour partie s'expliquer par la « distorsion entre le titre détenu et le poste occupé ». Ceci signifie que leur qualification scolaire et professionnelle ne correspond pas à la définition des postes sur lesquels ils se trouvent placés. Ceci les conduit à réactiver leurs dispositions à la lecture dans la mesure où ils peuvent y trouver un soutien à leurs nouveaux enjeux.

Sans entrer dans une analyse des socialisations différentes à la lecture suivant les deux grandes catégories retenues (secteur commercial, secteur technique), rappelons cependant que les politiques de recrutement de la SNCF conduisent à des modes et des niveaux de sélection fort divers. Ceux issus des filières techniques sont davantage passés, du moins pour les plus anciens, par l'apprentissage maison ; pour les plus jeunes, par des formations de l'enseignement secondaire professionnel ou technique.

Par contre, les commerciaux soit se sont reconvertis du secteur technique vers le secteur commercial, soit ont été recrutés à partir des filières de l'enseignement général notamment littéraires ou économiques. Les propensions à la lecture ont donc des chances de s'actualiser de façons différentes et avec des intensités très inégales selon les différentes catégories de cheminots considérées.

Prenons quelques exemples d'emplois techniques pour comprendre les liens qui existent entre l'activité professionnelle et les pratiques de lecture.

Ainsi, **les roulants** inscrivent leurs identités professionnelles dans une logique de métier et non d'emploi.

Dans ce contexte la lecture professionnelle se présente comme une nécessité pour maîtriser les règles administratives qui visent notamment à assurer la sécurité des voyageurs. Ces textes sont appris au moment de la formation et réactualisés en permanence ; ils exercent une fonction de contrôle a posteriori sur le bien-fondé des automatismes du conducteur en situation d'urgence. En cas d'incident, les écrits administratifs font foi. S'il y a lecture du fait de la nécessité de connaître ces écrits, elle s'accompagne d'une sorte de réserve clairement exprimée puisque ces textes sont perçus comme une limitation portée à la responsabilité professionnelle et à l'autonomie du conducteur. Par contre, la lecture est fortement pratiquée dans les temps morts ou interstitiels du temps de travail.

Le métier des **techniciens d'entretien** consiste à vérifier le degré d'usure des pièces et la nécessité de leur remplacement. Leur compétence est fondée sur un pouvoir d'expertise. Or, on constate une tendance au rejet des textes d'accompagnement qui permettent de guider ces opérations, parce qu'ils sont considérés comme une atteinte à la compétence acquise sur le tas et donc destinés à ceux qui débutent. La lecture s'inscrit ici dans un rapport ambigu aux écrits professionnels. Elle est en contradiction avec la compétence acquise et reconnue sur le tas.

Le troisième exemple concerne ayant activités qui nécessitent une **spécialisation technique** plus

élevée et en liaison avec les innovations techniques introduites à la SNCF, avec le TGV notamment. Ces techniciens ont été recrutés en fonction de leur spécialisation en informatique. Ils ont suivi un enseignement général technique plus long que les précédents. Le recours à l'écrit leur semble donc plus aisé, mais comme ils sont placés du fait de l'évolution rapide des technologies, dans des fonctions qui relèvent plus de la maintenance que de l'expertise, ils se trouvent dépossédés de la mise en œuvre de leur compétence spécialisée. Ils ont donc une demande très forte de lecture spécifique et spécialisée pour continuer à se tenir au courant dans leur domaine. Lorsque cette possibilité ne leur est plus offerte dans le cadre de l'entreprise, cette demande se transfère sur des activités qui peuvent s'exercer dans le temps dit "hors-travail" mais qui sont calquées sur ce qu'aurait dû être l'activité informatique professionnelle, du moins telle qu'ils étaient en mesure de l'espérer. Est-on dans le domaine du loisir ou du travail ? Par ailleurs, on constate que les compétences engagées dans le travail sont au principe des intérêts de lecture et du rapport aux textes. Pour prendre l'exemple des techniciens qui font de la réparation de panne, leur fonction d'expertise met en œuvre une logique de résolution de problèmes. Or, on s'aperçoit que leurs attentes en matière de lecture d'évasion se portent sur des écrits dits dévalués (polars, etc.) qui satisfont les valeurs masculines viriles. Mais s'ils offrent une possibilité, c'est parce que dans la lecture s'engage un rapport à la connaissance identique à celui qui est à l'œuvre dans leurs activités professionnelles. Le même habitus cognitif sous-tend l'activité de travail et l'acte de lecture.

S'agissant des spécialistes techniciens, leur propension à l'approfondissement permanent de connaissances en rapide évolution s'accompagne d'une interrogation sur le pourquoi du comment, c'est-à-dire sur les logiques à l'œuvre dans les fonctionnements de ces techniques. Lorsqu'ils sont dépossédés dans l'exercice du travail de ces possibilités de continuer à se perfectionner, ils transfèrent sur les activités dites "hors travail", cet intérêt cognitif qui prédispose à la quête de nouvelles connaissances pour se tenir au courant techniquement sur des activités permettant de se tenir opérationnel intellectuellement.

Passons au **secteur commercial**. La compétence professionnelle reposait autrefois principalement sur la connaissance des tarifications ferroviaires et des conditions d'application des prix. Or, avec la nouvelle logique de rentabilisation et de service commercial prônée par la SNCF ces dernières années, de nouvelles connaissances s'avèrent nécessaires. Celles des produits commerciaux et des relations avec la clientèle. En l'absence de dispositions susceptibles, par la formation notamment, d'être engagées dans cette nouvelle définition du métier, les cheminots lecteurs trouvent un terrain d'expérience dans la lecture de textes fictionnels apparemment très éloignée de ces finalités instrumentales. En effet, ces nouveaux commerciaux sont issus de plusieurs origines. Les uns, d'anciens techniciens reconvertis ne peuvent pas, à partir de leur formation technique, investir ces nouvelles fonctions. On constate alors un désengagement vis à vis du travail qui peut s'accompagner d'un retrait de la créativité sur les activités personnelles.

Une autre fraction de ces techniciens reconvertis sur des postes commerciaux trouve une satisfaction réelle dans ce nouveau travail dont la composante relationnelle est plus grande. Il s'agit en général de cheminots qui n'ont pu accéder aux études littéraires et avaient de ce fait une appétence pour la lecture. Un fort investissement dans ces pratiques commerciales s'accompagne chez eux d'un investissement de même intensité dans la lecture qu'ils n'avaient jamais complètement abandonnée.

Une troisième catégorie de commerciaux, recrutée dans les dernières années, sur des niveaux de formation égale au bac ou bac+2, est directement issue des filières littéraires de l'enseignement général. Ces personnels ont des compétences de lecture établies dont ils se saisissent pour

améliorer leur compétence professionnelle. Mais ce n'est pas dans le domaine des guides professionnels spécialisés que se focalisent leurs lectures mais plutôt dans celui de la littérature (romans, essais...). La lecture, pour ces cheminots, de textes fictionnels constitue un lieu d'expérimentation de situations relationnelles fictives dans lesquelles se construisent et se testent leurs propres capacités relationnelles. Il y a donc une possibilité d'usage instrumental de la littérature comme le montre l'exemple de ces cheminots placés à l'interface avec la clientèle.

Pour terminer, je voudrais montrer en quoi le rapport à la littérature est différent selon la pente de la trajectoire professionnelle.

Il faut savoir que jusqu'à une date récente, les cheminots entraient dans l'entreprise - c'est vraiment une spécificité "cheminote" - avec l'idée que c'était un lieu de mobilité professionnelle et personnelle importante. Or, les aléas des politiques d'emploi de l'entreprise ont fait que certains n'ont pas eu, comme ils l'espéraient, la possibilité d'évoluer professionnellement et socialement.

Blocage des possibilités de formation ou reconversion subies sont le fait de nombre de cheminots qui lisent des livres d'histoire régionaliste par exemple. L'intérêt de lecture est sous-tendu par la recherche de l'âge d'or : c'est cela que j'ai abandonné et voilà où j'en suis... Pour d'autres, au contraire qui ont bénéficié de mobilité professionnelle à l'intérieur de l'entreprise en accédant à la maîtrise ou à l'encadrement, la lecture revêt une fonction de vérification identitaire par rapport à leur trajectoire. S'ils lisent plus souvent des biographies historiques, c'est qu'ils peuvent ou non associer la lecture de leur histoire à celles d'individus connus et reconnus qui se sont fait seuls.

Pour terminer, j'évoquerai le rapport à la lecture de jeunes de niveau bac+2 (parfois plus) qui sont entrés dans l'entreprise pour l'emploi plus que pour le métier.

Ils ont souvent été recrutés dans des milieux urbains et d'employés, ce qui diffère considérablement du recrutement plus ancien de la population cheminote rurale ou ouvrière. Ils utilisent le poste, généralement défini comme polyvalent, comme un lieu où on peut gagner un peu d'argent... mais la vie est ailleurs, hors de la SNCF où ils construisent un projet de petite entreprise qui finalise souvent un rêve d'enfance et dans lequel la lecture remplit une fonction d'accompagnement informatif pour l'élaboration du projet. Ce qu'ils cherchent c'est vivre la même chose que dans le travail mais ailleurs puisque l'entreprise ne leur fournit plus cette possibilité de réalisation de soi.

Certains qui ont, en outre, maintenu leurs habitudes lectorales de l'époque étudiante : systèmes d'intérêts, goûts, pratiques d'appropriation des textes les relient avec le monde universitaire qui continue à imposer sa légitimité culturelle. Lire leur permet de conserver une identité intellectuelle qui leur est déniée ou qu'ils se déniaient eux-mêmes puisqu'ils se trouvent placés sur des postes de techniciens polyvalents encore appelés certains "bonnes à tout faire".

Par cet exposé, trop rapide, j'ai essayé de vous faire comprendre comment les pratiques lectorales se construisent à l'articulation de deux dimensions : la trajectoire approchée par le statut dans l'entreprise et l'activité professionnelle exercée, définies par le rapport à la technique et au relationnel. La recherche que conduisent Bernard Pudal, Gérard Mauger et Claude F. Poliak pour l'Observatoire France Loisirs de la Lecture débouche sur des conclusions proches mais propose un schéma d'interprétation plus général tout à fait intéressant (Cf. *Lire, faire lire*, sous la direction de Bernadette Seibel, Le Monde Éditions). Ces dimensions doivent donc être appréciées dans leur diversité et leur spécificité avant de mettre en œuvre une politique adaptée d'offre de lecture.

Bernadette SEIBEL

QUESTIONS DE LA SALLE

Bernadette Seibel : Cette recherche n'a pas été menée dans le cadre de l'Observatoire France-Loisirs de la Lecture. Je partage mon temps entre la direction scientifique de cet Observatoire et par ailleurs des activités de recherche sur des contrats propres. Ce travail sur la lecture des cheminots a été mené dans le cadre de ces activités de recherche.

Véronique Duri : *Je suis bibliothécaire de Comité d'entreprise SNCF. Simplement, une information : les cheminots, pour assouvir leurs besoins de lecture ont des bibliothèques, tout un réseau de bibliothèques, à leur disposition.*

Bernadette Seibel : Je suis tout à fait d'accord avec vous puisque ce travail a été fait pour essayer de comprendre quelle pouvait être l'amélioration de l'offre des bibliothèques vis-à-vis des attentes réelles des cheminots. Il y aurait d'ailleurs beaucoup à dire sur les rapports des cheminots avec leurs bibliothèques ou les bibliothèques municipales...

De la salle : *C'est moins une question qu'une remarque. Si l'on arrive à clarifier de façon si nette les comportements de lecteur des cheminots c'est aussi parce qu'on a affaire à un groupe social dont l'image est très cohérente, très homogène. Mais lorsqu'on a des entretiens avec les cheminots, on se rend compte qu'il y a diverses façons d'être cheminot : certains se sentent plus cheminots, d'autres davantage agents SNCF, d'autres salariés. Cela renvoie à la nuance que vous faites entre emploi et métier. Ce qui semble intéressant dans la population cheminots - comme dans la population étudiante - c'est qu'on a affaire à des groupes sociaux qui ne sont peut-être pas homogènes mais qui drainent dans leurs pratiques professionnelles, de loisirs, etc., des images de classes sociales homogènes.*

Bernadette Seibel : Pour le rapport de la lecture à l'identité cheminote - je n'ai pas eu le temps de vous en parler- il faudrait en fait regarder ce qui se passe à travers la lecture de tous les écrits professionnels, de la Direction SNCF ou autres... soit à travers des revues comme "**La vie du rail**". Mais ce n'était pas l'objet de ma communication. Ceci dit, ma différenciation entre emploi et métier ne relève pas d'une identité cheminote ou non mais en fait d'une position dans le milieu du travail et des modes de recrutement et d'entrée dans le travail. Ceux qui se définissent en termes d'emploi plutôt que de métier sont les plus anciens, entrés sur des postes de manœuvres et qui se trouvent en déshérence professionnelle quand ces métiers ont disparu alors que leur qualification avait été acquise sur le terrain ; d'autre part, il s'agit de gens qui sont dans une position de distorsion titre-poste et qui voient un emploi, c'est-à-dire un moyen de rémunération sans forcément d'investissement encore qu'ils croient encore à l'esprit de cheminot. Leur vie est ailleurs, disent-ils, et ailleurs que s'organisent leurs intérêts de lecture et leur compétence.

Jean Foucambert : *Je trouve tout à fait important le lien très fort que vous établissez entre le statut à travers le métier et le type de rapport à l'écrit. En parlant de la diversification de ce lien, on souligne l'importance de la manière dont une personne se perçoit et le besoin qu'elle a de l'écrit pour ses propres quêtes. Découvrant cela, quelle serait la piste que vous indiqueriez aux décideurs et aux politiques à l'échelle d'une ville ?*

Bernadette Seibel : Il faut travailler sur l'ajustement entre l'offre réelle de lecture dans les

différents lieux : comité d'entreprise, bibliothèque municipale, secteur marchand, en tenant compte des habitudes différenciées d'approvisionnement et de leur évolution. Ainsi, par exemple, certaines fractions de cheminots, les plus jeunes en réaction par rapport à "l'esprit cheminot", ont un souci de sortir de ce qu'ils perçoivent comme un enfermement. Du même coup, cela s'accompagne de la découverte de nouveaux lieux d'offre de lecture et de sociabilité au niveau de la ville qui se traduit par le passage de la fréquentation de la bibliothèque du C.E. à celle de la B.M., ou à une utilisation mixte. L'ouverture du milieu cheminot à d'autres milieux sociaux par le biais du travail plus fréquent des femmes à l'extérieur y contribue également. Il y a donc une complémentarité plus grande des institutions d'offre de lecture à réfléchir si ces évolutions se maintiennent.

Par ailleurs ne faudrait-il pas, au niveau des politiques d'acquisition, tenter de répondre aux nouvelles formes que prend l'autodidaxie populaire ? Ce qui nécessite de les connaître et d'en faire le tour mais également, on l'a vu, de rompre avec les schémas traditionnels de représentation de l'écrit. C'est en ce sens que la recherche peut aider les décideurs, libre à eux ensuite de faire leurs choix.

* * *